



Politique de la ville dans le Grand Lyon : l'exemple de Vaulx-en-Velin

Contribution à une histoire du Grand Lyon

Contexte de la synthèse : *Après avoir été créée comme une communauté de moyens il y a 40 ans de cela, sous l'impulsion de l'État, le Grand Lyon constitue aujourd'hui une communauté de projets autonome, reconnue pour son efficacité dans la gestion d'un territoire qui regroupe 57 communes et plus de 1,3 millions d'habitants. Mais l'histoire ne s'arrête jamais : cette collectivité reste en devenir et l'enjeu est désormais de constituer une véritable communauté de destin, inscrite dans le grand bassin de vie de l'agglomération, à savoir le territoire qui, de Saint-Etienne à Ambérieu-en-Bugey, de Vienne à Villefranche-sur-Saône, regroupe plus de 2 millions d'habitants. 2 millions d'habitants rapprochés par les réalités de la vie quotidienne, mais aussi par la nécessité de former une masse critique capable de maintenir la capacité d'innovation et le rang du Grand Lyon dans le contexte de la concurrence internationale du 21^e siècle. Pour y parvenir, il s'agit non seulement de partager collectivement des projets, mais aussi de se doter de racines communes.*

Résumé

Marquée par les évolutions propres aux grands ensembles d'habitat social de banlieue, les émeutes de 1979 puis celles de 1990, la mort de Khaled Kelkal et enfermée dans une image stigmatisée de zone à éviter, Vaulx-en-Velin symbolisait le malaise des banlieues. C'est de Vaulx-en-Velin que François Mitterrand annonçait la création d'un ministère de la ville en 1990 et que Fadela Amara présentait près de vingt ans plus tard, le nouveau plan espoir banlieue. Cependant, la Ville s'est, et se reconstruit peu à peu depuis plus d'une vingtaine d'années à travers les différents dispositifs de la Politique de la Ville qui se sont succédés. Ce processus de renouvellement urbain s'effectue sur la base d'un projet urbain ambitieux dont l'objectif était de créer un centre ville dans une ville qui n'en avait pas, de diversifier l'habitat et d'assurer une bonne desserte par les transports en commun. Le projet est urbain mais aussi global. Il vise également à améliorer l'accès à l'éducation, la culture, le sport, la santé ou encore l'emploi. Le centre ville est aujourd'hui créé, les transports en commun en place et les mutations engagées se poursuivent à travers le GPV (Grand Projet de Ville). Des immeubles sont en construction aux quatre coins de la ville, certains quartiers à l'exemple des Grolières où des Cervelières-Sauveteurs ou encore de la Thibaude ont d'ores et déjà été requalifiés, et d'autres quartiers comme la Grappinière ou le Mas du taureau sont en cours ou programmés. Mais déjà, Vaulx-en-Velin a changé d'image et connaît une attractivité certaine. Une des preuves les plus probantes de cette attractivité est l'augmentation des prix de l'immobilier ces dernières années. Aujourd'hui, les nouveaux logements se vendent entre 2500 et 3000 euros/m². Maurice Charrier l'affirme « *Vaulx-en-Velin n'est plus une banlieue, c'est une ville du Grand Lyon !* » Une partie des habitants craint même que la hausse du foncier ne fasse perdre à terme à la ville son caractère populaire. Saïd Yahiaoui, l'ancien secrétaire général, confirme l'inquiétude, mais estime que la ville est désormais sur la bonne pente. « *Aujourd'hui, remarque-t-il, on a du mal à se garer dans le centre, on peut s'y asseoir en terrasse, et le prix des terrains monte. C'est le signe que Vaulx est devenue une vraie ville.* » (Libé 23/01/08)

Cette synthèse propose de revenir sur l'histoire de cette ville et de sa mutation urbaine au gré des différents dispositifs de la Politique de la Ville et d'identifier les enjeux de son avenir.

Sommaire

Introduction

I. Vaulx-en-Velin ou l'histoire d'un territoire tourmenté

II. Trente années de volonté politique et de Politique de la Ville

III. Les raisons du succès et les enjeux d'avenir

Conclusion

Politique de la ville dans le Grand Lyon : l'exemple de Vaulx-en-Velin

Vaulx-en-Velin n'est plus une banlieue, c'est une ville du Grand Lyon

Sommaire

Introduction **P.3**

I. Vaulx-en-Velin ou l'histoire d'un territoire tourmenté **P.4**

1) D'un village agricole à une ville ouvrière

Vers la maîtrise d'un fleuve

La TASE où quand industrialisation rime avec décollage démographique

2) Quand la question du logement devient centrale

1963 : décision interministérielle de créer une Zone à urbaniser en priorité (ZUP)

Une ZUP, mais plusieurs quartiers

3) Une dégradation permanente entre les émeutes de 1979 et celles de 1990

Septembre 1979 ou les premières émeutes urbaines

Octobre 1990, des émeutes urbaines particulièrement médiatisées

II. Trente années de volonté politique et de Politique de la Ville **P.12**

1) Un projet de longue haleine qui s'inscrit dans un partenariat fort entre la ville et la Communauté urbaine

Une dynamique qui émerge dans les années 1982/1986

Une dynamique renforcée en 1989 et qui va s'affirmer encore après les émeutes de 1990

2) Une ambition partagée : deux grands projets

Le Grand Projet de Ville (GPV)

Le Carré de soie

III. Les raisons du succès et les enjeux de l'avenir **P.21**

1) Les raisons du succès

- La Politique de la Ville ou la concrétisation d'un projet avant tout politique et municipal

- Une vie sociale riche

- Une accession sociale à la propriété favoriser : la TVA à 5,5% en zone ANRU

- Un emplacement privilégié à proximité du Grand parc Miribel Jonage, au cœur d'un réseau routier et bien desservi par les transports en commun

2) Les enjeux d'avenir

- Le profil de la ville aujourd'hui : une grande partie de la population en situation de précarité

- Une réussite au baccalauréat inférieure à la moyenne des établissements du Rhône

- D'importantes disparités entre les quartiers

- Un équilibre fragile

Conclusion **P.36**

Introduction

Aujourd'hui, en 2009, Vaulx-en-Velin abrite près de 40 000 habitants. C'est la sixième ville du département après Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Caluire et Saint-Priest.

Cette banlieue lyonnaise, qui s'est longtemps battu contre le fleuve et ses crues, réputée pour ses légumes, capitale du cardon, et réputée également pour sa forte activité industrielle portée principalement par la TASE (l'usine de Textile Artificiel), a connu une forte croissance démographique qui a conduit à la construction d'une ZUP (Zone à urbaniser en priorité) dans le début des années 1970.

Mais alors que les dernières constructions étaient en cours, la crise impactait déjà nombre de ménages Vaudais. En 1980, lorsque la TASE ferme définitivement ses portes, le chômage s'installe durablement. La détérioration de la situation de l'emploi va s'accompagner de dégradations tant sur le plan social qu'urbain. Et en 1990, suite aux émeutes provoquées par la mort d'un jeune qui tentait d'échapper à la Police, la réputation de Vaulx-en-Velin n'est plus celle du cardon et de l'activité textile, ni celle d'une banlieue populaire et conviviale, mais devient celle du banlieue dégradée et violente à éviter.

Aussi, et depuis plus de trente ans, Vaulx-en-Velin fait l'objet de dispositifs de la politique de la Ville (HVS-DSQ-ZEP-DSU-ZFU-GPU-GPV-CUCS) pour tenter d'améliorer le cadre et les conditions de vie de ses habitants, et tendre vers un renouveau urbain et sociologique dans un souci de mixité.

De nombreux projets, de réhabilitation, d'aménagement et d'équipement ont vu le jour et la ville s'est peu à peu transformée. Elle est par ailleurs aujourd'hui bien desservie par les transports en commun. À travers le Grand Projet de Ville qui unit les collectivités locales, l'Etat et les bailleurs, cette profonde mutation se poursuit à travers d'importantes opérations de démolition et de reconstruction. Et même le secteur privé, notamment les promoteurs immobiliers, participent à ce renouveau depuis ces dernières années.

Malgré cette importante mobilisation, la situation reste fragile, tout simplement parce que les situations de précarité et de discrimination d'un nombre important de Vaudais demeurent. Et pour que demain Vaulx-en-Velin gagne son pari de renouvellement urbain, mais aussi de mixité sociale et de vivre ensemble, pour qu'avec Maurice Charrier qui jusqu'à ces derniers mois était encore le Maire, et ce depuis 25 ans, on puisse dire haut et fort que Vaulx-en-Velin n'est plus une banlieue, mais une ville du Grand Lyon, il faudra probablement aussi que des réponses soient apportées pour l'emploi de tous, et l'espoir de toute une jeunesse. Tout n'est pas affaire de territoire, tout ne relève pas des collectivités locales, mais de projets de société qui se jouent bien au-delà des villes et des agglomérations.

I. Vaulx-en-Velin ou l'histoire d'un territoire tourmenté

Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, Vaulx-en-Velin est un petit village agricole qui lutte sans cesse contre le Rhône et les lourdes incidences de ses crues. Après la fin de la construction du canal de Jonage en 1899 qui permit enfin de domestiquer le fleuve, Vaulx-en-Velin va se développer de part et d'autre du canal, d'abord au Sud, avec l'implantation en 1925 puis le fort développement jusqu'à la fin des années 1970 de l'usine de la TASE (Textile Artificiel du Sud-Est). Le deuxième temps fort de développement se situe au Nord de la ville, où se trouve le village historique, et est celui de la construction, dans les années 1970, de la ZUP et de ses 8300 logements, bordée de trois zones industrielles ou d'activités, et de sa rapide dégradation dans les années 1980. La troisième époque marquante de Vaulx-en-Velin est celle de la mise en œuvre d'un projet de renouvellement urbain à partir des années 1990 et qui se poursuit encore aujourd'hui.

1) D'un village agricole à une ville ouvrière

Ce paragraphe est construit à partir de la reprise d'un historique de Vaulx-en-Velin élaboré par la Bibliothèque Municipale de Lyon.

Vaulx-en-Velin devient une commune indépendante en 1797. Jusqu'en 1320, Vaulx-en-Velin dépendait de la seigneurie de Montluel et appartenait à la Bresse. De cette époque datait le "Château-Vieux" disparu selon toute vraisemblance à l'époque de la Révolution. Mais en 1320, une violente crue du Rhône change la position de Vaulx par rapport au fleuve. Située jusqu'à lors sur la rive droite, Vaulx passe sur la rive gauche. Le Rhône qui coulait au sud change de lit et finit par passer au nord de la commune. Cet ancien tracé du Rhône au sud de Vaulx a laissé une rivière : la Rize.

Cette modification géographique a une conséquence immédiate : Vaulx se retrouve alors sur les terres des Dauphins de Vienne. La situation est officialisée lors d'un échange de terres entre Jean de Montluel -ancien seigneur de Vaulx- et les Dauphins.

Alors que l'Europe et le royaume de France sont décimés par la Peste Noire, en 1349, le village de Vaulx passe aux mains du roi Charles V, qui l'a acheté au Dauphin Humbert II, ruiné. Vaulx fait son entrée dans l'histoire de France.

Au 17^e, Vaulx-en-Velin est intégré à la communauté administrative de Villeurbanne. À cette époque, on dénombre 4 demeures seigneuriales : Château-Vieux sur l'île de Neyon, le château delphinal au bourg, le manoir Biffardi (Bouchetresse) et le manoir de Roussignol. Nouvelles modifications administratives avec la Révolution : en 1790, Vaulx-en-Velin devient une commune du département de l'Isère nouvellement créé. Mais l'acte de naissance de Vaulx-en-Velin en tant que commune indépendante c'est 1797, lorsqu'elle se sépare de Villeurbanne. En 1852, elle est rattachée au département du Rhône, tout comme Villeurbanne, d'ailleurs. À la même époque, La Guillotière et Vaise sont rattachés à Lyon.

Vers la maîtrise d'un fleuve



Photos d'Antan – Ville de Vaulx-en-Velin

Une des constantes de l'histoire de Vaulx-en-Velin est la lutte contre les inondations du Rhône et pour l'assainissement des marais. Une histoire de crues, d'endiguement, de terres inondées et parfois perdues.



Le Rhône sans pitié en 1896 (Cliché d.r) BM P.Dieu

C'est le cas en 1698, lorsqu'une crue exceptionnelle raye de la carte 62 ha de terres vaudaises, et lors des importantes crues de 1711, 1756, 1778 et 1789. Les inondations de 1840, 1845, 1846 et 1856 vont conduire, sous Napoléon, à l'élaboration d'un premier projet de canal de dérivation de Jonage à la Guillotière, pour tenter d'endiguer les eaux du Rhône. Mais la chute du Premier Empire entraîne l'abandon du projet pour ne réapparaître qu'à la fin du 19e siècle. La construction du canal de Jonage sera réalisée entre 1894 et 1899. La prise d'eau du canal se fait à Jons près de Jonage à 14 kilomètres au nord-ouest de Vaulx-en-Velin. Sa longueur est de 15,6 kilomètres, et il se déverse dans le Rhône après un passage dans l'usine hydroélectrique de Cusset (plus gros ouvrage hydroélectrique français du xixe siècle). Le Rhône est enfin domestiqué et Vaulx-en-Velin va pouvoir se développer à l'abri des crues et des inondations.



Vue aérienne usine de Cusset (Cliché d.r) BM P.Dieu

En 1873, Vaulx-en-Velin compte plus de 1 000 paysans qui produisent des légumineuses vendues essentiellement à Lyon. On trouve des champs de blé, de seigle, d'avoine, de trèfle et de luzerne. On dénombre également quelques vaches qui paissent sur les îles, des chevaux et des mulets. Mais au total, il s'agit surtout d'une polyculture de subsistance. La surface agricole utile est de 1784 ha au début du 20^è siècle, soit la quasi totalité de la superficie de la commune.



Vue aérienne. Photos d'Antan, Ville de Vaulx-en-Velin

La TASE où quand industrialisation rime avec décollage démographique

L'industrialisation commence réellement vers 1925 avec l'implantation de la SASE (Soie Artificielle du Sud-Est), une usine de fils textiles synthétiques au sud de Vaulx-en-Velin, dans le quartier de la Côte. Cette usine change rapidement de nom, et devient en 1935, Textiles Artificiels du Sud-Est : la TASE.



La SASE avant la TASE (Cliché d.r) BM P.Dieu

Avec l'usine s'édifie tout un quartier bientôt appelé "quartier de la soie". Les propriétaires de l'usine font construire des écoles, une église, des jardins ouvriers. Mais surtout, les "Petits cités" sont édifiées : ces pavillons sont réservés aux cadres et aux chefs d'équipes. À côté de cela, Les "Grandes cités" apparaissent : 20 immeubles d'habitat collectif pour les ouvriers et les manœuvres.



Un type de maison individuelle F.O Kodjo GrandLyon / Les cités TASE S. Autran, GrandLyon

En 1926, la TASE emploie 900 personnes alors qu'en 1935, en pleine croissance, elles sont déjà 3 000. De nombreux immigrés italiens, polonais, russes, espagnols dans un premier temps, puis originaires d'Afrique du Nord dans un deuxième temps, viennent constituer une partie croissante des personnels. En 30 ans, la population a été multipliée par 6 (1901 : 1251 habitants ; 1931 : 8105 habitants).

Entre 1954 et 1968, Vaulx-en-Velin va multiplier par deux sa population, on passe de 9 630 à 20 726 habitants.



La Grappinière, un ensemble de 14 immeubles est construit entre 1963 et 1965 sur le même modèle que le quartier de Mermoz dans le huitième arrondissement de Lyon ou celui de la Sauvegarde à la Duchère. Il permettra d'accueillir les familles rapatriées d'Algérie puis des familles chassées du centre de Lyon ou de Villeurbanne par des opérations immobilières. Les bâtiments du quartier du Petit Pont voient le jour en 1968, tout comme ceux de la cité des Barges au Bourg. Mais la question du logement demeure centrale.

2) Quand la question du logement devient centrale

1963 : décision interministérielle de créer une Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) à Vaulx-en-Velin

Objectif : 8300 nouveaux logements

Si la décision interministérielle de créer une ZUP à Vaulx-en-Velin est prise en 1963 et confirmée par arrêté en 1964, la construction ne va débuter qu'en 1970. Aux côtés des logements, de nouveaux équipements commerciaux, sportifs, scolaires, administratifs se créent, ainsi que trois zones d'activités industrielles et une zone maraîchère. En dix ans, 8 300 logements dont 90% de logements sociaux sont érigés sur plus de 200 hectares. La ZUP de Vaulx est l'une des plus importantes mais également l'une des dernières à être réalisée.

Une ZUP mais plusieurs quartiers



La ZUP est une mosaïque de quartiers : le Mas du Taureau, les Noirettes, les Grolières, le Pré de l'Herpe, le Pot Carron, le Grand Vire, le Vernay, les Verchères, Ecoin Sous la Combe, Sauveteurs-Cervelières et la Thibaude. Chaque quartier de logements, qui portent les noms d'anciens lieux-dits, s'organise autour d'un centre exclusivement piétonnier où, comme dans la ZUP des Minguettes de Vénissieux, un Local Collectif Résidentiel (LCR) joue le rôle d'animation de la vie sociale. L'ensemble des quartiers est relié par la promenade Lénine qui assure une liaison piétonne d'un bout à l'autre de la ZUP.

Les équipements et les dessertes en transport en commun tardent à se réaliser, mais Vaulx-en-Velin va accueillir deux écoles nationales : l'ENTPE (École Nationale des Travaux Publics de l'État) en 1975, et en 1987, l'ENSAL (École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon) va être transférée d'Ecully à Vaulx dans le prolongement de l'ENTPE et ainsi ces deux écoles vont former un campus de haut niveau.



Ecole d'architecture (1975) / Ecole nationale des travaux publics (1987)

La ZUP est à l'origine d'une forte progression démographique. Entre 1968 et 1975, en l'espace de 7 ans, la population s'accroît de 85%, pour atteindre 37 866 habitants, puis 43 791 habitants en 1978.

3) Une dégradation permanente entre les émeutes de 1979 et celles de 1990

Vaulx-en-Velin dont une partie de la population vit grâce à la TASE va bientôt être atteinte par la crise du textile. Après être devenue Comptoir des Textiles Artificiels (CTA) en 1955, puis Rhône Poulenc Textile (RPT) en 1971, l'ancienne usine de la TASE ferme définitivement ses portes en 1980. La population Vaudaise va connaître massivement le chômage et la ville de Vaulx-en-Velin qui s'est développée autour de ce pôle du textile artificiel va subir une dégradation profonde tant au niveau de la vie sociale qu'au niveau urbain. Les immeubles et les espaces publics vieillissent mal du fait d'un manque d'entretien et aussi parce qu'ils subissent de nombreux actes de dégradation. Les investisseurs privés quittent la ville, les commerces désertent le grand centre commercial du Grand Vire qui était l'élément central de la construction de la ZUP. Ikea part en 1986, Auchan en 1992 et le centre commercial sera complètement rasé en 2000.

À partir de 1990, la tendance démographique s'inverse et Vaulx-en-Velin passe 44 160 en 1982 à 39 154 en 1999.

Évolution démographique de Vaulx-en-Velin

| 1962 | 1968 | 1975 | 1982 | 1990 | 1999 | 2006 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 12118 | 20726 | 37866 | 44160 | 44174 | 39154 | 40300 |
| Nombre retenu à partir de 1962 : Population sans doubles comptes | | | | | | |

Septembre 1979 ou les premières émeutes urbaines

Vaulx-en-Velin a la triste gloire d'avoir été la première ville à connaître des « émeutes urbaines ». Alors que des policiers entrent dans la cité de la Grappinière pour arrêter un jeune voleur de voitures, sous le coup d'une expulsion, celui-ci tente de s'échapper par un balcon. Puis, se sentant pris, s'ouvre les veines avec un tesson de bouteille. Lorsque les policiers l'embarquent, une bagarre générale éclate, des jeunes affrontent les forces de l'ordre et incendient des voitures. Cet événement aura une forte répercussion. Le sociologue Ahmed Boubeker parle d'une génération qui prend alors conscience d'un sort partagé : « *Son émergence dans l'espace public, via les émeutes, sera d'autant plus brutale qu'elle rompt avec l'invisibilité de la première génération immigrée.* » Ce sort partagé c'est celui de l'échec scolaire, du renvoi systématique des jeunes issus de l'immigration sur les BEP travaux publics et bâtiment comme si on n'avait besoin d'eux que sur les chantiers, c'est aussi une attitude raciste à peine dissimulée d'un trop grand nombre de policiers, c'est enfin le sentiment d'être traités différemment alors que l'envie d'être des « Français comme les autres » est particulièrement forte. C'est d'ailleurs ce que les jeunes revendiqueront plus tard à travers la Marche pour l'égalité de 1983. Mais, cet événement a avant tout une résonance locale. Il va marquer l'image de ce quartier mais aussi, plus largement, celle de la ville de Vaulx-en-Velin. Cette image de violence va être résolument entérinée à l'occasion des émeutes de 1990 particulièrement médiatisées.

Octobre 1990, des émeutes urbaines particulièrement médiatisées

En octobre 1990, alors que Vaulx-en-Velin est signalé comme un quartier entré dans une belle dynamique de rénovation urbaine, qu'il se reconstruit autour du grand centre commercial du Mas du Taureau « le Grand Vire », que Michel Noir le Président de la communauté urbaine vient précisément inaugurer ce centre commercial, symbole du renouveau de la ville, un jeune meurt quelques jours plus tard, le 6 octobre, dans une course poursuite avec des policiers, et à nouveau tout s'embrase.



Emeutes de Vaulx-en-Velin. © Marcos www.pointsductu.org BM P.Dieu

L'événement est particulièrement violent, des habitants se livrent à des actes de vandalisme et s'affrontent aux forces de l'ordre, le centre commercial est en flamme. Et après les « étés chauds » des Minguettes de 1981 et 1983, c'est Vaulx-en-Velin qui se retrouve sous les feux des projecteurs et en première information au journal de 20 heures.

SOIR 3, Vaulx-en-Velin : FR3 - 07/10/1990 - 00h01m36s

© 2007 Institut national de l'Audiovisuel www.ina.fr

À Vaulx-en-Velin, dans la banlieue Lyonnaise, émeutes, incendies, pillages et affrontements avec les forces de police à la suite de la mort controversée, samedi 6 octobre, de Thomas CLAUDIO, passager d'une moto percutée par la police. De nuit, DP du groupe d'intervention de la police nationale cagoulé / Des pompiers tenant une lance. ITW de Xavier RICHAUD, procureur adjoint : "Il s'agit bien d'un homicide volontaire...". De jour, incendie sur le toit d'un centre commercial. ITW Maurice CHARRIER, maire de Vaulx-en-Velin sur le retard de l'intervention des forces de l'ordre...". GP incendie.

http://www.ina.fr/archivespourtous/index.php?vue=notice&from=fulltext&cs_page=1&cs_order=0&insee=69256&num_notice=10&total_notices=33&insee=69256

Ces événements et leur médiatisation vont enfermer Vaulx-en-Velin dans une image de banlieue violente et dégradée, de zone à éviter. Cependant, pour la municipalité mais aussi pour le Grand Lyon et pour le gouvernement et même le chef de l'Etat, ce drame sera l'occasion de l'affirmation d'une volonté politique et d'engagements. Vaulx-en-Velin devient l'un des premiers sites prioritaire de la Politique de la Ville.

II. Trente années de volonté politique et de politique de la ville

En 1990, François Mitterrand annonce depuis Vaulx-en-Velin la création d'un ministère de la ville et nomme Michel Delebarre. Partout en France et notamment dans l'agglomération lyonnaise, nous sommes en pleine phase de concrétisation des projets de requalification urbaine et de développement social lancés dans le cadre de la politique. Vaulx-en-Velin sera l'un des projets prioritaires.

1) Un projet de longue haleine qui s'inscrit dans un partenariat fort entre la ville et la Communauté urbaine

Lorsque Vaulx-en-Velin devient un projet prioritaire, la Ville s'est déjà engagée dans des dispositifs de la Politique de la Ville alors en émergence dans le cadre d'un partenariat fort avec la Communauté urbaine.

Une dynamique qui émerge dans les années 1982/1986

La question du devenir des grands ensembles finit par s'imposer à la Communauté urbaine qui commence alors à s'impliquer dans la Politique de la Ville sous le terme et dans le sens du Développement Social des Quartiers (DSQ).

À cette époque, c'est surtout le quartier des Minguettes à Vénissieux qui symbolise les difficultés des grands ensembles d'habitats sociaux et pose la question du bouclage des procédures des « ZUP ». En effet, l'agglomération lyonnaise, comme la France, a pu prendre conscience de ses banlieues à travers la médiatisation des « étés-chauds des Minguettes » de 1981 et surtout de 1983. Et, outre ces phénomènes de violence, ce qui interroge les collectivités locales et l'Etat, mais aussi les bailleurs, c'est surtout la progression massive et constante de la vacance et le manque à gagner financier qu'elle représente. Les quartiers d'habitats sociaux se dépeuplent, les classes moyennes sont parties accéder à la propriété dans les communes périurbaines, demeurent les familles les plus précaires qui se sentent de plus en plus reléguées et « assignées à résidence ». Les Minguettes comme le quartier de la Grappinière à Vaulx-en-Velin feront l'objet d'une première procédure en 1978 Habitat Vie Sociale (HVS).

Ainsi, avec les Minguettes et la Grappinière, la Communauté urbaine apprend la nécessaire solidarité d'agglomération. À la fin des années 1970, c'est l'époque où sous l'impulsion de Francisque Collomb, et de son équipe (Jean Rigaud, Jacques Moulinier...), mais aussi de Jean Frébault et de Jean Pierre Aldeguer, respectivement directeur et directeur adjoint de l'Agence d'urbanisme, la Communauté urbaine passe d'une approche essentiellement technique d'aménagement à une politique de développement urbain.

Dans un article autobiographique « Urbaniste de traverse » publiée en 2006 dans le Grand Prix de l'urbanisme, Jean Frébault revient sur les années 1978-1988 lorsqu'il était directeur de l'agence d'urbanisme. Il évoque la volonté politique d'alors, de tourner la page de la période « Louis Pradel » (réputé maire bétonneur) et d'engager une politique urbaine davantage tournée vers les attentes qualitatives, la concertation et l'ouverture à la société civile, de transformer la ville existante, d'affirmer progressivement la vocation métropolitaine de Lyon. Il souligne les chantiers révélateurs de cette évolution : la planification et la coordination des politiques d'habitat, de transports, d'urbanisme commercial, de trame verte et bleue, la transformation de la ville et les grands projets, les technopôles, mais aussi l'investissement sur l'habitat social et la politique de la ville, et notamment sur les banlieues en difficulté, les Minguettes et Vaux-en-Velin.

« À sa création en 1969, la communauté urbaine s'investit moyennement dans ces grands ensembles. Il faut se souvenir qu'à l'époque, nous n'étions pas dans des dynamiques de projets mais dans des logiques d'aménagement. Le plus souvent les mandats d'aménagement étaient confiés à la SERL (Société d'Équipement de la Région Lyonnaise). Dans un premier temps, « on » aménage, équipe, construit, et livre par centaines des logements confortables aussitôt occupés. (...) Les choses ont changé progressivement avec le mandat de 1977, l'arrivée d'une nouvelle génération d'élus et la création de l'Agence d'urbanisme, voulue par Jean Rigaud. De nouvelles relations entre élus et techniciens se sont nouées, de nouvelles approches ont été mises en œuvre. « On » commence alors à penser qualitativement à la ville et plus uniquement à l'accompagnement de la croissance démographique et aux infrastructures. (...) À l'occasion des dysfonctionnements dont la « crise » des Minguettes est le révélateur, elle lance les premières actions correctives au nom d'une solidarité d'agglomération nécessaire. C'est alors que la Communauté urbaine est passée d'une logique d'aménagement et d'équipement du territoire aux prémices d'un projet d'agglomération solidaire. »

Extrait de l'interview de Bruno Voisin, Sociologue à l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon, août 2008, millenaire3.com

Les Maires des communes de l'Est arrivaient-ils à faire comprendre aux élus de Lyon et de l'Ouest de l'agglomération les problématiques qui se dessinaient sur leurs territoires ?

« D'une part, il n'y avait pas de paroles communes des élus de l'Est. Marcel Houël, le maire de Vénissieux, était ouvert à une collaboration avec la communauté Urbaine et l'Etat, alors qu'à Vaulx-en-Velin Jean Capievic jouait l'isolement et contrait les initiatives de la Communauté Urbaine et de l'Etat.

D'autre part, la vitesse de propagation de la vacance des logements à Vaulx et aux Minguettes, la violence de la révolte des jeunes, l'impact phénoménal des médias et de leur traitement de l'insécurité, la dimension nationale du mouvement de la deuxième génération, l'impuissance des méthodes traditionnelles de gestion et de décision, avaient, pour tous les partenaires institutionnels, un effet propre de « sidération ». Personne ne comprenait et n'avait une analyse complète. Les messages étaient donc brouillés !

1984 marque un tournant. **Avec le départ de Jean Capievic, l'arrivée de Maurice Charrier à Vaulx, le décès de Marcel Houël et l'arrivée d'André Gérin à Vénissieux, le jeu de rôle s'est inversé.** La Communauté urbaine travaille alors plus activement autour du plan de référence de Vaulx, alors que le dossier des Minguettes s'enlise dans un bras de fer autour du concours d'économie urbaine de Démocratie. »

(...)

Comment les Maires des communes qui abritent des grands ensembles comme Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bron ou Meyzieu ont-ils engagé les premiers dispositifs de DSQ et peut-on parler d'une saine collaboration entre les communes et la Communauté Urbaine ?

« Collaboration conflictuelle serait plus fidèle. Malgré tout, l'esprit lyonnais faisait que l'on avait envie de faire et que les projets étaient débattus vivement, mais qu'on finissait par les réaliser. Et, si mes souvenirs sont bons, la première convention de plan pour les Minguettes n'a été signée qu'au début de 1986. On l'a préparée en 1985. **Parallèlement se mettait en place le plan de référence de Vaulx-en-Velin et la restructuration des cités Tase.** »

Extrait de l'interview de Bruno Voisin,
Sociologue à l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon, août 2008, millenaire3.com

Ainsi, la municipalité de Vaulx-en-Velin engage notamment avec l'Etat et la Communauté urbaine une première convention DSQ en 1982 puis une opération « Banlieue 89 » au quartier des Vernay en 1984.

C'est en 1985 que la Communauté urbaine s'est vraiment impliquée dans la requalification des grands quartiers d'habitat social, d'abord à Lyon où elle charge un de ses cadres, Christine Servillat, d'élaborer, avec le concours de l'Agence d'urbanisme et notamment de Bruno Voisin et de son assistante stagiaire, un projet de remise en valeur et de développement des quartiers Mermoz et Etats Unis dans le huitième et de la Duchère dans le neuvième arrondissement. Aux Minguettes, la chargée de mission du Vice Président de la Communauté urbaine est détachée à mi-temps sur les Minguettes avant d'être remplacée par un chef de projet, Jean-Pierre Charbonneau. C'est à cette même époque que je suis recruté comme chef de projet à Vaulx-en-Velin. Les premières opérations de réhabilitation sont alors lancées.

Extrait de l'interview de Pierre Suchet, directeur du service politique de la ville et renouvellement urbain du Grand Lyon Juillet 2008, millenaire3.com

Une dynamique renforcée en 1989 et qui va s'affirmer encore après les émeutes de 1990

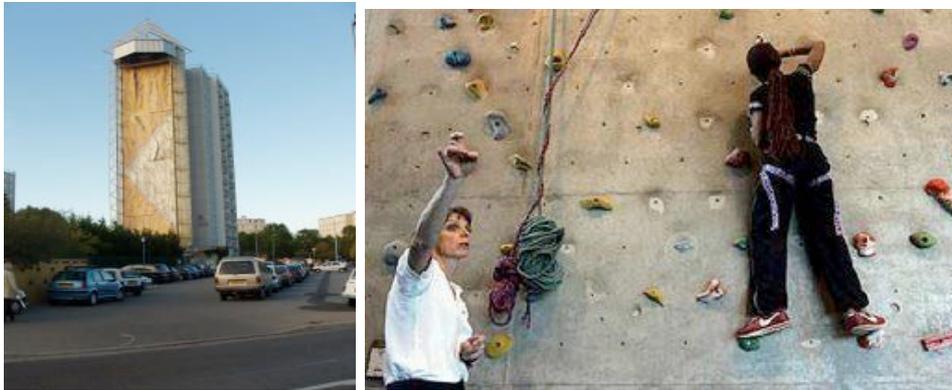
Cette dynamique amorcée en 1985/1986 va être renforcée en 1989. Le nouveau président de la Communauté urbaine, Michel Noir positionne la Politique de la Ville comme l'une des priorités de son mandat. Le service DSU (Développement Social Urbain) est mis en place et 13 quartiers de l'agglomération font l'objet d'un DSQ et 2 sont en conventions de quartier. En 1990, le Grand Lyon approuve son nouveau schéma directeur de l'agglomération lyonnaise (SDAU) « Lyon 2010 ». Et les émeutes de 1990 vont encore renforcer la prise de conscience collective sur l'urgence d'intervenir fortement sur ces territoires, et notamment à Vaulx-en-Velin. En 1992, le premier contrat de ville de l'agglomération lyonnaise est signé et Vénissieux et Vaulx-en-Velin deviennent des grands projets urbains (GPU). En 1993, la ZAC du centre ville est créée et cette année marque aussi la réhabilitation des logements et les débuts de la restructuration urbaine de l'ex-ZUP.

Les financements mobilisés dans ce cadre vont permettre d'engager la réhabilitation des logements, mais aussi d'amorcer une requalification urbaine dans les différents quartiers de la ville et la création d'équipements à l'exemple du planétarium ou du lycée Doisneau. Différents projets se concrétisent dans la ZUP à l'exemple du quartier de la Grappinière où, au fil du temps, un centre social, une crèche et une ludothèque sont installés.

En 1990, la nouvelle place Guy Moquet, le centre commercial « Le Grand Vire » et la Tour d'escalade sont inaugurés dans le quartier du Mas du Terreau. En complément des réhabilitations, ces aménagements et équipements sont aussi un exemple fort et visible du renouveau des quartiers.

Les quartiers de la Grappinière et du Mas du Taureau seront les premiers quartiers concernés par une attention renforcée de l'ensemble des partenaires de la Politique de la ville compte tenu du mal être constaté et des émeutes qui l'ont révélé.

Ainsi, le quartier du Mas du Taureau va-t-il être reconfiguré autour de la création d'un grand et moderne centre commercial, le Grand Vire. (C'est ce centre commercial qui quelques jours après son inauguration sera le lieu de cristallisation des émeutes en 1990 après la mort du jeune Thomas Claudio).



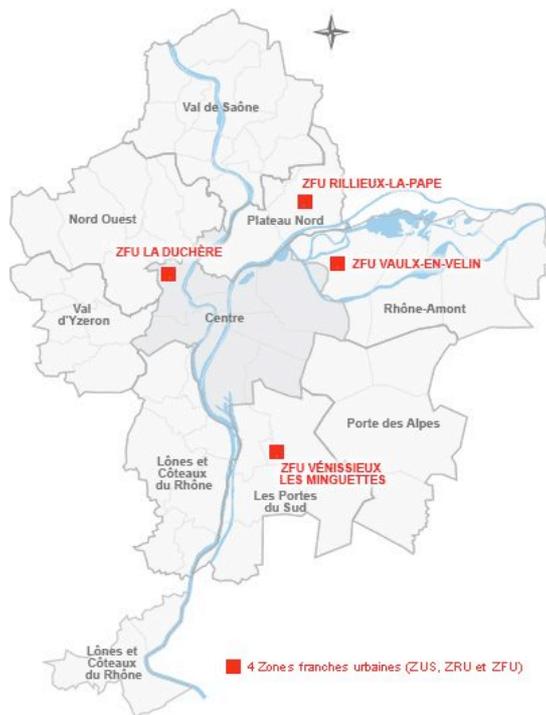
La Tour d'escalade (1990)

Le planétarium est inauguré en 1995, le Centre culturel Charlie Chaplin fait désormais partie du réseau des scènes Rhône-Alpes et l'installation d'Ebulliscience, une salle de découverte scientifique dans laquelle le public est invité à s'appropriier la science et à se comporter en chercheur par la réalisation d'expériences, est venu conforter la qualité des équipements



Le Planétarium (1995)

En 1996, la première Zone Franche Urbaine de l'agglomération lyonnaise est créée, elle concerne Vaulx-en-Velin. L'objectif est de favoriser le développement économique et surtout d'accroître les capacités d'emploi pour les habitants.



Les Zones Franches du Grand Lyon

La ZFU Vaudaise (2006), c'est :

- près de 1 250 entreprises
- 6 000 emplois, soit près du tiers du total des emplois communaux
- une augmentation de 30 % du nombre d'établissements entre 2000 et 2004, et de 9 % sur la période 2004-2006
- un poids important des services aux entreprises et des entreprises de BTP.

C'est aussi un bilan positif :

Saïd Yahiaoui, Maître de Conférences à l'Université Lyon II et Danielle Andreani, Directrice du Service Economique de la Ville de Vaulx-en-Velin dressent un bilan particulièrement positif de la ZFU de Vaulx-en-Velin, un bel exemple d'articulation du renouvellement urbain et du développement économique. Le dispositif territorial ZFU de Vaulx-en-Velin est une combinaison de deux fonctions, une fonction d'accueil et d'orientation des entreprises en implantation et des porteurs de projet en création et une fonction d'animation d'un réseau d'acteurs d'origines très diverses. L'objectif est bien de faciliter l'accès au territoire des entreprises en implantation ou en création dans une optique de pérennisation de l'entreprise sur le territoire. Et visiblement, les résultats sont au rendez-vous.

2) Une ambition partagée : deux grands projets

Le Grand Projet de Ville (GPV), objectifs : créer un centre ville et diversifier l'offre d'habitat.

C'est en 2000 que le dispositif GPV (Grand Projet de Ville) succède au GPU (Grand Projet urbain).

Le premier axe fort du GPV est de reconstituer un centre ville fédérateur dont le rayonnement doit contribuer d'une part à estomper les clivages entre les différents quartiers de Vaulx-en-Velin, d'autre part à renouveler l'image de la cité.

À travers le GPV, la commune et ses partenaires dotent le projet de ville de nouveaux objectifs : poursuivre l'amélioration de la qualité de vie des habitants, développer les connexions entre ses territoires et avec l'agglomération, favoriser la mixité sociale au sein d'un parc de logements diversifié, préserver le nombre de logements sociaux de la commune en les répartissant sur l'ensemble du territoire, conforter les équipements publics existant par un nouveau programme, redéployer l'offre commerciale et poursuivre le développement économique.

Deux outils contractuels formalisent l'engagement des différents partenaires impliqués :

- Sur le volet urbain, la convention ANRU (Agence Nationale pour le Renouvellement urbain), signée en 2005 pour une durée de 5 ans et un montant de 117 millions d'euros (hors constructions privées). Un des avenants de cette convention porte sur le projet de Renouvellement urbain du quartier du Pré de l'Herpe – Mas du Taureau et porte sur 130 millions d'euros hors construction. Cette convention est bien sûr signée par la Ville de Vaulx-en-Velin et l'ANRU mais aussi par le Grand Lyon, la région Rhône-Alpes, le Conseil général, l'Association Foncière Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Etat (Préfecture) et les bailleurs.
- Sur le volet plus social, le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) a été signé le 27 juin 2007 pour une durée de trois ans renouvelable une fois et pour un montant d'environ 12 millions d'euros. Ses signataires sont l'ACSE (Agence pour la Cohésion Sociale et l'Egalité, la Ville de Vaulx-en-Velin, le Grand Lyon, la région Rhône-Alpes, le Conseil général, l'Etat, la CAF et les bailleurs.



Photos SERL et Grand Lyon

Au fort investissement des opérateurs publics de la Politique de la Ville, il convient de rajouter l'implication du secteur privé. Car depuis quelque temps, différents promoteurs immobiliers se sont installés à Vaulx-en-Velin et vendent sans difficulté leurs appartements. L'un d'entre eux a même vendu plus de 80% de ses logements neufs en trois jours en octobre 2007 !

L'engorgement de l'Ouest lyonnais et les prix de l'immobilier à Lyon poussent les populations de plus en plus en périphérie de l'agglomération, et notamment dans les villes de la couronne Est, en pleine requalification. Vaulx-en-Velin bénéficie pleinement de cette dynamique. De plus la réputation du renouvellement urbain et de la qualité du vivre ensemble, convivial, ainsi que l'attraction des prix de l'immobilier renforcent l'attrait de la Ville. Et parmi les éléments forts qui participent du renouvellement de l'image de la Ville, il est indispensable de souligner l'impact du projet du Carré de soie.

Le Carré de Soie

Le Carré de Soie, c'est d'abord un vaste territoire de 500 hectares qui longe les berges du canal de Jonage, et qui est bordé à l'ouest, par le boulevard périphérique Laurent Bonneval, à l'est, par l'avenue Franklin Roosevelt, au sud, par la route de Genas qui le relie directement à la Part Dieu.

Dès 2002, le Grand Lyon et les deux communes de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne qui abritent ce territoire ont décidé de réaliser ici un vaste projet urbain, de construire un quartier chaleureux et animé où activités, logements, équipements privés et publics se développent harmonieusement. Le projet s'appuie sur les atouts du site, une situation privilégiée entre ville et nature, des friches industrielles à reconquérir et une accessibilité renforcée, notamment en transports en communs.

À terme, le Carré de soie devrait notamment accueillir 100 000 m² de bureaux. D'ores et déjà des aménagements majeurs ont été réalisés : l'arrivée du tram T.3, le prolongement de la ligne A du métro et la création du centre commercial, du multiplex et du pôle de loisirs autour de l'hippodrome revalorisé.

Aujourd'hui, non seulement Vaulx-en-Velin est pleinement reliée au Grand Lyon, mais un nouveau site de centralité urbaine est né et a amorcé son développement progressif.



Vue aérienne du quartier de la Soie en 2005 et du projet (Cliché Grand Lyon)



L'opération "Carré de soie" (Cliché Grand Lyon)

III. Les raisons du succès et les enjeux de l'avenir

« L'ambition des projets, les moyens mobilisés ont différé d'un quartier à l'autre, d'une période à l'autre. Nul doute que l'engagement différent des maires explique largement l'avancée plus ou moins grande et la réussite du projet urbain.(...) **Vaulx-en-Velin a su mobiliser une part importante des financements du renouvellement urbain au profit d'une logique de restructuration progressive** de ses quartiers résidentiels et d'un renouvellement radical de l'urbanisme de son centre. »

Extrait de l'interview de Bruno Voisin,
Sociologue à l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon, août 2008, millenaire3.com

1) Les raisons du succès

La Politique de la Ville ou la concrétisation d'un projet avant tout politique et municipal

Dans une interview réalisée pour millénaire 3 en mai 2009, Frédéric Schmidt, le directeur du Grand Projet de Ville explique pourquoi le GPV de Vaulx-en-Velin est considéré comme une réussite. La première raison qu'il évoque est celle du sens donné au projet, c'est d'abord le projet d'une ville pour ses habitants et non pas ciblé sur de nouveaux habitants qui seraient « mieux » que ceux qui sont déjà là. Il souligne également l'importance du portage politique. En effet, ce projet est porté par une forte autorité et ce depuis longtemps, car le Maire, Maurice Charrier, qui vient de démissionner de ses fonctions, n'y est pas pour rien. Il a offert à la ville et à ses projets une vision et une stabilité politique dans la durée, ainsi qu'une prise en compte et reconnaissance permanente de la population. Pour Frédéric Schmidt, cet élément de stabilité est fondamental, car une ville a besoin de temps pour se transformer et le GPV s'inscrit dans ce temps, dans ce long processus de transformation de la ville engagé il y a plus de quinze ans. Enfin il évoque l'intérêt que cette démarche soit par ailleurs portée par un partenariat fort, probablement aussi riche grâce à cette antériorité.

Stabilité politique : En 1929, la liste « Bloc ouvrier et paysan » (PCF) remporte les élections municipales. Durant tout le xxe siècle et depuis, excepté durant la Seconde Guerre mondiale, la ville sera toujours dirigée par le Parti communiste français (ou apparenté).

| Période | | Identité | Parti |
|---------------------|---------------------|--|----------------------------|
| 2009 1985 | 2014 2009 | Bernard Genin Maurice Charrier | PCF PCF puis CAP |
| 1977 | 1985 | Jean Capiévic | PCF |
| 1966 | 1977 | Robert Many | PCF |
| 1953 | 1966 | René Carrier | PCF |
| 1945 | 1953 | Jean Peyri | PCF |

Une vie sociale riche

Vaulx-en-Velin vit au rythme d'une vie associative, culturelle et sportive dense. Tout d'abord parce qu'elle est dotée des équipements nécessaires. En effet, dans le domaine sportif, on compte le gymnase Antoine Blondin et six autres, trois stades, des tennis, un palais des sports, un boulodrome, une piscine et une tour d'escalade. La culture aussi est fortement présente avec le centre culturel Charly Chaplin, la belle MJC, le conservatoire, les bibliothèques, une salle de cinéma classée Art et Essai, un théâtre de verdure et bien sûr le planétarium et ébuliscience, mais aussi de grands évènements comme le Festival de jazz ou celui du Film Court Francophone ou encore les Rencontres théâtrales lyonnaises. Enfin, avec quatre centres sociaux, 730 associations, une maison des fêtes, un PIMMS et de nombreux services à l'exemple du pôle emploi, Vaulx-en-Velin est une ville de 40 000 habitants que l'on peut facilement qualifier comme étant bien équipée.

Mais au-delà des équipements, Vaulx-en-Velin se caractérise par la richesse de sa vie sociale. Vaulx-en-Velin est une ville populaire et conviviale.

« Vaulx-en-Velin est une ville populaire et conviviale où les gens sont avenants, et où l'on se parle. C'est une ville où le vivre ensemble est réel. J'ai connu des quartiers d'habitat social dans le huitième arrondissement de Lyon, Mermoz, les Etats-Unis ou Langlet-Santy, qui sont aussi des quartiers conviviaux, mais à Vaulx-en-Velin, c'est toute la ville qui porte cette ambiance. Au-delà des différents quartiers, on sent un très fort attachement des habitants à leur ville, à l'identité Vaudaise. »

Extrait de l'interview de Frédéric Schmidt, directeur du Grand Projet de Ville (GPV)
de Vaulx-en-Velin – millénaire3 - mai 2009

Une accession sociale à la propriété favoriser : la TVA à 5,5% en zone ANRU

Pour favoriser la mixité sociale, les opérations d'accession sociale à la propriété d'un logement neuf situées dans les quartiers en rénovation urbaine et 500 m alentour bénéficient du taux réduit de TVA à 5,5%. Et c'est le cas à Vaulx-en-Velin, la Ville a signé une convention avec l'ANRU. Ainsi des ménages aux ressources limitées pour l'achat d'un logement trouvent là une facilité d'acquisition grâce à un taux de TVA réduit.

TVA à 5,5

Qui peut en bénéficier ?

- Le maître d'ouvrage peut être une personne physique, ou un promoteur privé ou social.

Quels sont les quartiers concernés ?

- Les quartiers concernés sont les zones urbaines sensibles (et les quartiers faisant l'objet d'une dérogation à l'article 6" de la loi du 1er août 2003) au sein desquelles une convention de rénovation urbaine a été signée avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Les unités foncières entièrement situées à moins de 500 mètres de la limite de ces quartiers bénéficient de cette TVA à taux réduit. La liste des quartiers concernés est accessible depuis le site internet de l'ANRU (www.anru.fr) et les cartes correspondantes sont accessibles depuis le site du ministère de la ville (<http://sig.ville.gouv.fr/>).

Pour bénéficier du taux réduit, ces logements doivent être acquis ou construits par des ménages sous plafonds de ressources applicables aux prêts locatifs sociaux (PLS) qui les occupent à titre de résidence principale. **Quels sont les plafonds de ressources PLS ?**

- Revenu imposable avec l'abattement actuel de 20 % pour les salariés.

| Catégorie de ménage | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Région hors Paris et Ile-de-France | 20 868 | 27 866 | 33 511 | 40 455 | 47 590 | 53 633 |

Quand la mesure est-elle applicable ?

- La mesure est applicable aux opérations réalisées à compter du 17 juillet 2006.

Dans quelles conditions ?

Pratiquement, le bénéfice de la TVA à taux réduit est obtenu de la manière suivante:

- Si c'est un promoteur qui construit un logement qu'il vend (en l'état futur d'achèvement ou achevé) à un particulier, il acquitte la TVA (déductible) au taux normal de 19,6% au fur et à mesure de l'avancement de l'opération. Au moment de la vente, il soumet simplement le prix de vente au taux de TVA de 5,5%.

- Si c'est un particulier qui fait construire son logement, il acquitte la TVA au taux normal de 19,6% au fur et à mesure de l'avancement de l'opération. Au moment de l'achèvement il calcule la TVA effectivement due au taux de 5,5% sur le prix de revient total du logement (travaux, honoraires, taxes) et demande alors le remboursement du solde de TVA auprès de la recette des impôts.

Lorsqu'elles sont réalisées par une personne morale dans le cadre du programme de rénovation urbaine, ces constructions peuvent également bénéficier d'une subvention d'un montant maximum de 10000€ par logement (à répercuter sur le prix de vente) que peut accorder l'ANRU aux promoteurs de logements en accession dans ces quartiers, dans des conditions définies par cette agence.

Exemple : une maison (avec son terrain) de 125 000 € construite dans un quartier de rénovation urbaine ou à proximité sera vendue 100 000 € grâce à la réduction du taux de TVA (- 15 000 €) et l'aide de l'ANRU (-10 000 €)

Un emplacement privilégié à proximité du Grand parc Miribel Jonage, au cœur d'un réseau routier et bien desservi par les transports en commun



Cliché Grand Lyon

À proximité, le Grand Parc de Miribel-Jonage, c'est d'abord 2 200 hectares de nature préservée, un parc et site protégé qui abrite un lac de 350 hectares, dont l'eau est issue de la nappe phréatique du Grand Lyon : plus de mille espèces animales et végétales.



Les lacs de Miribel

Cet environnement exceptionnel permet la pratique d'activités sportives ou de loisirs. Bien sûr, c'est un lieu privilégié pour la baignade, la marche, le footing ou le VTT. Mais c'est aussi une possibilité de pratiquer le golf avec un parcours 9 trous et un practice avec vue sur le lac des Eaux Bleues et plus de 40 activités sportives et nature toute l'année au premier rang desquelles de nombreuses activités aquatiques. Bien entretenu, le Grand Parc est aussi un espace sûr avec 4 plages surveillées en saison estivale et une surveillance permanente par les équipes de sécurité du parc, la gendarmerie et la police. D'un accès facile, il bénéficie de différents parkings gratuits et depuis Vaulx-en-Velin village, on peut même s'y rendre à pied.

Cette zone de détente et de loisirs en pleine nature à 15/20 minutes du centre ville de Lyon a développé de nombreuses animations pour tous et surtout pour les enfants ces dernières années.



(clichés Grand Parc)

L'atout de cet emplacement à proximité d'espaces naturels est renforcé par son accessibilité.

En effet, Vaulx-en-Velin est désormais très bien desservi par les transports en commun grâce à la ligne A du métro, prolongé jusqu'au Carré de



Soie, au tramway T3 et à la ligne forte C3 mise en service en 2006. Cette ligne forte de transport en commun franchit le périphérique et traverse désormais l'ex-ZUP de part en part et relie sans correspondance, la ville au centre ville de Lyon.

Et, en 2011, Vaulx-en-Velin sera également relié à l'Aéroport Lyon Saint-Exupéry avec la mise en service du tramway express Leslys.

Par ailleurs, Vaulx-en-Velin est véritablement une porte de l'agglomération au cœur d'un réseau routier, relié au périphérique et aux autoroutes qui mènent à Paris, Marseille et Genève, et qui, en 2013 bénéficiera de l'ouverture du Boulevard Urbain Est.

2) Les enjeux d'avenir

La politique conduite ces dernières années et les ambitieux projets urbains qui l'ont concrétisée, comme les atouts propres au positionnement de la ville dans l'agglomération et à la richesse de sa vie sociale sont autant de chances offertes au devenir de Vaulx-en-Velin, mais n'en constituent pas pour autant des garanties ou des gages de réussite pour l'avenir. En effet, au-delà des profondes évolutions de ces dernières années, il n'en demeure pas moins que Vaulx-en-Velin abrite avant tout un grand nombre de populations en situation de précarité.



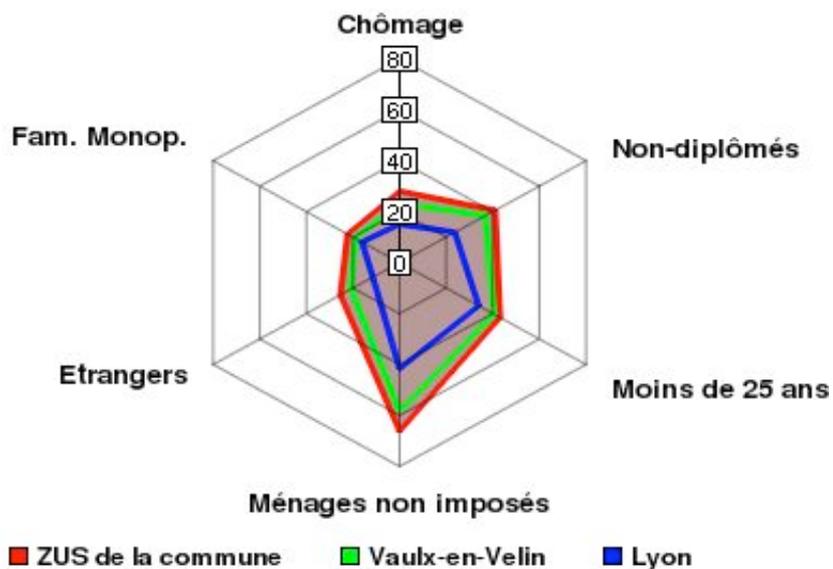
Vaulx-en-Velin, jour de marché, 2007 : www.interet-general.info

Le profil de la ville aujourd'hui : une grande partie de la population en situation de précarité

Profil Général

| | ZUS de la commune | Commune Vaulx-en-Velin | UU Lyon | ZUS du département | ZUS de la région |
|--|-------------------|------------------------|---------|--------------------|------------------|
| Chômage (1999) | 28.0 % | 23.3 % | 15.1 % | 22.4 % | 24.0 % |
| Non-diplômés (1999) | 41.1 % | 36.9 % | 23.7 % | 33.3 % | 34.3 % |
| Moins de 25 ans (1999) | 43.1 % | 40.5 % | 33.9 % | 39.2 % | 39.4 % |
| Etrangers (1999) | 25.4 % | 20.8 % | 11.5 % | 19.2 % | 19.8 % |
| Familles monoparentales (1999) | 22.3 % | 19.0 % | 16.1 % | 21.5 % | 21.8 % |
| Locatifs HLM (1999) | 63.3 % | 50.7 % | 31.6 % | 57.1 % | 60.8 % |
| Ménages non-imposés sur revenus (2004) | 66.1 % | 58.4 % | 41.7 % | 55.6 % | 57.4 % |
| Revenu médian par Unité de consommation (2004) | 8910 | 9714 | 17355 | | |
| Bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (2006) | 27.7 % | 22.2 % | n.d. | 21.1 % | 20.5 % |

Sources INSEE RP 1999/DGI 2004 (données fiscales)/ Min. de l'Intérieur (2005) / Min. de l'Educ. Nat. (2004) / CNAM (2006) – DIV 2008



Une réussite au baccalauréat inférieure à la moyenne des établissements du Rhône

Les projets en cours vont conduire à un certain rééquilibrage entre l'habitat social et l'habitat privé, et par là même diminuer l'importance du nombre de familles en difficulté mais, d'une part, ce processus s'inscrit dans la durée et d'autre part à terme, la ville abritera encore plus de 40% d'habitat social.

63,8% des résidences principales de la commune sont des logements sociaux contre 22% dans le Grand Lyon soit trois fois la moyenne d'agglomération. Cette proportion de logements sociaux est plus forte à Vaulx-en-velin qu'à Rilleux-la-Pape où elle est de 58% et à Vénissieux où elle est de 56%, avec pas moins de 15 organismes implantés sur son territoire.

Il est difficile aujourd'hui de connaître précisément les nouveaux habitants notamment sur le périmètre de l'ex ZUS. Ainsi, on peut s'interroger sur la réalité de la future mixité sociale. En effet, la mixité ne se décrète pas. Ce n'est pas parce que des individus vont loger les uns à proximité des autres qu'ils développeront des liens. Les gens peuvent cohabiter lorsqu'ils sont voisins, sans pour autant se rejoindre ou se lier et ainsi, vivre en parallèle en appartenant à des mondes différents. Pour une majorité de la population, un collège en ZEP n'est pas un établissement qui dispose de moyens supplémentaires, mais un collège à fuir à tout prix ! Ainsi les stratégies d'évitement scolaire sont nombreuses et prouvent également ce cloisonnement social de la société. Et les établissements de Vaulx-en-Velin, comme d'autres nombreux collèges et lycées de banlieue, ne font pas exception.

Vaulx-en-Velin abrite deux lycées, le lycée professionnel « les Canuts » et le lycée d'enseignement général et technologique « Robert Doisneau », tous deux situés en centre ville.

⇒ Le lycée professionnel "les Canuts"



Le lycée professionnel "les Canuts" accueille près de 400 élèves et propose :

- CAP : agent polyvalent de restauration, métallier, construction d'ensembles chaudronnés.
- BEP : électro-technique, vente action marchande, métiers du secrétariat, métiers de la comptabilité, métiers de la production mécanique informatisée, bioservice.
- Baccalauréat professionnel : commerce et services, bureautique option secrétariat, électro-technique.
- une mention complémentaire d'opérateur régleur en commande numérique et une formation complémentaire d'initiative locale d'ascensoriste, conducteur d'ensembles de production dans le secteur agro-alimentaire.

⇒ Lycée Robert Doisneau



D'une capacité d'accueil de 1000 élèves, le lycée Robert Doisneau propose les baccalauréats séries L, ES, S, STI génie mécanique, STI génie électro-technique, et deux sections sport - études (football et cyclisme).

Ce lycée, qui est un élément structurant du projet de développement urbain de la ville, a ouvert ses portes en septembre 1995.

Le nouveau centre ville est construit en intégrant complètement le lycée qui est probablement l'un des seuls lycées de la région Rhône-Alpes à accueillir des commerces en rez-de-chaussée de salles de cours.

⇒ Positionnement de ces deux lycées par rapport aux autres lycées de l'agglomération.

Le palmarès des lycées publié en avril 2009 sur le site de l'Express (www.lexpress.fr) présente les résultats de tous les lycées par département pour les années 2000 à 2008 et leur classement national et départemental calculé par L'EXPRESS.fr à partir des résultats aux baccalauréats 2008.

La très grande majorité des lycées d'enseignement général et technologique se situe au-dessus de 80% de réussite au baccalauréat :

- Certains, les plus réputés, comme les lycées du Parc, Edouard Herriot ou Gerland, à 95% ou plus.
- Les lycées Ampère, Antoine de Saint-Exupéry, Saint Just, Jean Moulin à Lyon, Jean Paul Sartre à Bron, René Descartes à Saint Genis Laval entre 90 et 94.
- Les lycées Jean Perrin à Lyon, Chabrières à Oullins, Charlie Chaplin à Décines ou Brossolette à Villeurbanne entre 82 et 87.

Ainsi, les lycées en-dessous de 80% se situent principalement dans les banlieues ou arrondissements qui abritent de grands quartiers d'habitats sociaux et notamment à Saint Priest (78), Lyon 8^{ème} (73), Vaulx-en-Velin (66) et Vénissieux (59).

Certes ces chiffres sont à relativiser car les élèves qui réussissent dans ces établissements sont avant tout des élèves qui réussissent là ou ailleurs. Cependant, ils donnent un éclairage sur le public accueilli et explique les stratégies d'évitement.

Résultats 2008 de lycées d'enseignement général et technologique du Rhône situés à proximité de grands quartiers d'habitats sociaux taux de réussite au baccalauréat

| Lycée Jacques Brel Vénissieux | Lycée Doisneau Vaulx-en-Velin | Lycée Lumière Lyon 8ème | Lycée Albert Camus Rillieux | Lycée Louis Aragon Givors |
|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|
| 59 | 66 | 73 | 87 | 86 |

Source : © L'Express 2008

Résultats 2008 de lycées d'enseignement professionnel du Rhône situés à proximité de grands quartiers d'habitats sociaux : taux de réussite au baccalauréat

| Lycée les Canuts Vaulx-en-Velin | Lycée Jacques Brel Vénissieux | Lycée Jean Lurçat Lyon 8ème | Lycée Sermenaz Rillieux | Lycée Casanova Givors |
|--|--------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| 61 | 65 | 73 | 75 | 94 |

Source : © L'Express 2008

Évolution sur cinq ans de cinq lycées d'enseignement général et technologique du Rhône situés à proximité de grands quartiers d'habitats sociaux

| | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Lycée Robert Doisneau Vaulx-en-Velin | 67 | 71 | 73 | 74 | 66 |
| Lycée Jacques Brel Vénissieux | 67 | 74 | 68 | 59 | 63 |
| Lycée Albert Camus Rillieux | 84 | 83 | 89 | 85 | 87 |
| Lycée Louis Aragon Givors | 74 | 67 | 71 | 77 | 72 |
| Lycée Lumière Lyon 8ème | 65 | 64 | 74 | 74 | 73 |

Source : © L'Express 2008

D'importantes disparités entre les quartiers

Vaulx-en-Velin demeure une mosaïque de quartiers. Et si certains, comme le centre ville ou la Soie bénéficient d'un renouvellement profond, si Le Village se « boboïse » d'autres, bien que requalifiés et réhabilités, demeurent plus fragiles.

Ainsi, l'enjeu pour garantir une cohérence urbaine à Vaulx-en-Velin, il conviendra de veiller à l'évolution de chaque quartier, mais aussi à leur interaction, à l'appartenance de tous à la commune, et d'affirmer le centre ville comme un pôle de centralité rayonnant sur l'ensemble de la ville.

Cette cohérence urbaine devra s'appuyer sur les atouts de Vaulx-en-Velin, son emplacement et notamment son accès au Grand Parc, espace privilégié de nature, de sports et de loisirs, sa dynamique et ses équipements en lien avec la culture scientifique et technique. Mais son avenir devra aussi s'enraciner dans l'histoire de la ville, une ville ouvrière et cosmopolite, une ville où l'on travaille et échange, une ville populaire ouverte sur son environnement et sur le monde. Ainsi tout ce qui contribue à valoriser ces axes forts d'identification sont intéressant à surligner, comme l'architecture de la cité TASE et l'usine du même nom ou le canal de Jonage qui a sauvé la ville des inondations.

Un équilibre fragile

Changer l'image de Vaulx en détruisant, reconstruisant... Mais qu'en pensent les Vaudaises et les Vaudais ?

Les témoignages publiés récemment dans les médias sont partagés, mitigés : si les interviewés sont d'accord pour dire que la ville a changé et que des améliorations ont été apportées, il n'en reste pas moins qu'ils mettent en avant les difficultés de la vie quotidienne : incivilités, fins de mois difficiles, mais aussi discriminations à l'embauche vécues par les jeunes notamment...(Le Progrès, 22/01/08).



*« Des outils comme les GPV ne peuvent répondre seuls aux problèmes profonds de la société. **Si les gens n'ont pas de travail ou pas de salaires décents, si les ménages n'ont qu'un très faible pouvoir d'achat, si les jeunes n'ont pas d'espoir en l'avenir, alors tout intéressants qu'ils soient, les GPV seront voués à l'échec.** Les GPV sont un outil de la Politique de la Ville, mais la vie dans les banlieues dépasse largement le champ de la Politique de la Ville. »*

Extrait de l'interview de Frédéric Schmidt, directeur du Grand Projet de Ville (GPV) de Vaulx-en-Velin. Millenaire 3, mai 2009



Maurice Charrier reconnaît que la situation reste fragile et insiste sur l'enjeu de travailler pour le « vivre ensemble ». Favoriser la rencontre, l'échange, le partage, le métissage doit être un combat de chaque instant. À Vaulx-en-Velin, on vit dans cette richesse du lien social qui caractérise les villes populaires, mais aussi avec l'émergence de dangers et de replis, conséquences de la crise.

Ainsi pour Maurice Charrier, il faut être attentif à comment les anciens et les nouveaux habitants vont effectivement vivre ensemble, comment vont se mêler les habitants de la cité TASE et ceux du Carré de Soie. Pour Maurice Charrier, la construction de ces liens doit s'édifier sur l'histoire de la ville qui est avant tout une ville de nomades depuis plus de 80 ans. Cette ville du monde a accueilli des victimes du génocide arménien, des Russes blancs, des Italiens qui fuyaient la dictature, des résistants espagnols, des Indochinois, des immigrés d'Amérique Centrale et de l'Europe de l'Est, puis de nouvelles vagues d'immigration espagnole et italienne, puis de nombreux immigrés de l'Afrique du Nord, puis de toute l'Afrique et d'Asie. Et si Vaulx-en-Velin a accueilli toutes ces populations qui ont dû fuir leur pays, elle abrite aussi des ménages issus des régions rurales de France, d'Ardèche, de la Drôme, de la Loire et de la Haute-Loire et même des Occitans.

De fait, la diversité à Vaulx-en-Velin est une réalité. Et si Maurice Charrier tient à ce que l'on respecte le droit à la différence, il prône surtout le droit à la ressemblance et l'enjeu d'identifier et de souligner les valeurs et les espoirs communs pour pouvoir partager un destin.

Au-delà de ce droit à la ressemblance, Maurice Charrier préconise l'excellence de l'intervention publique pour garantir une qualité du vivre ensemble et la cohésion sociale. Pour l'ancien maire de Vaulx-en-Velin, il faut tirer vers le haut et viser l'excellence dans tous les domaines : dans celui de l'urbain et construire du beau, de la culture et rendre l'excellence accessible à tous, de l'éducation et favoriser l'innovation pédagogique pour transcender les cultures et partager des connaissances...

Pour en savoir plus : interview Maurice Charrier, millénaire3.com - juin 2009

Génération Vaulx-en-Velin Banlieue d'essai

LE MONDE | 15.01.08 | 14h42 • Mis à jour le 15.01.08 | 14h42

*Morad Aggoun avait 19 ans quand la ville s'est embrasée. Il faisait partie de ceux qui s'étaient improvisés porte-parole d'une cité et d'une génération en révolte quand le quartier du Mas-du-Taureau, à Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise, avait connu trois nuits d'émeutes. Il a aujourd'hui 36 ans, et il est cadre dans une fédération associative, père de trois enfants, bientôt quatre. Dans les rues rénovées du centre-ville, il désigne du doigt les nouvelles constructions, avec la résignation de ceux qui ont déjà connu de nombreux "plans banlieue" : **"Ils construisent, ils démolissent, ils reconstruisent. Mais les habitants sont toujours en galère."***

*Adel Hanachi, 21 ans au moment des émeutes, 38 ans aujourd'hui, et Morad Aggoun sont sans illusions sur la portée du prochain plan, dont les grandes lignes devraient être présentées à Vaulx-en-Velin le 22 janvier par la secrétaire d'Etat à la ville, Fadela Amara. En octobre 1990, ils étaient des "jeunes de banlieue" qui criaient leur colère au milieu des décombres et des carcasses de voitures calcinées, à la suite du décès d'un homme, Thomas Claudio, percuté par une voiture de police. **Dix-sept ans plus tard, ils sont moins jeunes, toujours de banlieue, encore en colère et largement désenchantés par des décennies de politique de la ville.***

Le discours est un copier-coller de celui des années 1990 sur les questions de discrimination, d'intégration ou d'ouverture des partis politiques aux candidats issus des minorités. Comme si rien n'avait fondamentalement changé dans la société française.

*Morad Aggoun, qui fut candidat d'extrême gauche aux municipales, aux cantonales et aux législatives (17 % des voix au Mas-du-Taureau), s'interroge : **"On nous traite encore de gens issus de l'immigration. Je suis de la troisième génération. On va dire que mon fils est de la quatrième ? Jusqu'à quand ?"** Adel Hanachi acquiesce avec la sagesse de celui qui a obtenu un bac + 5 et la gravité de celui qui a multiplié les "galères" professionnelles : **"Quoi qu'on fasse, on a toujours l'impression de rester des citoyens à part."***

Pourtant, eux-mêmes reconnaissent que leur ville s'est profondément transformée. Depuis les émeutes de 1990, qui avaient conduit à la création du ministère de la ville par François Mitterrand, Vaulx-en-Velin (42 000 habitants) n'a cessé d'être en chantier. La commune a bénéficié d'une incroyable liste d'opérations, dont l'énumération laisse rêveur : zones urbaines sensibles, zones franches urbaines, grands projets urbains, grands projets de ville, rénovation urbaine, etc. "On a toujours été un laboratoire, sourit un des nombreux jeunes qui tuent le temps dans un kebab au milieu du Mas-du-Taureau. Ils testent ici et, si ça marche, ils l'exportent dans d'autres banlieues."

À coups de dizaines de millions d'euros, les pouvoirs publics ont rasé des barres d'immeubles délabrés, construit des bâtiments neufs, réhabilité ceux qui n'étaient pas trop abîmés, aménagé des jardins et des parcs laissés à l'abandon, redessiné les rues et les avenues, renouvelé le mobilier urbain... **"Quelqu'un parti il y a quinze ans et qui reviendrait aujourd'hui ne reconnaîtrait pas le centre-ville. Tout a changé"**, assure Jean-Luc Vessot, âgé de 20 ans en 1990, 37 ans aujourd'hui, responsable de la pépinière d'entreprises de la ville. "On aurait pu donner le nom de Thomas Claudio à une école ou un gymnase, tellement les émeutes nous ont apporté", rigole un ancien militant communiste.

Paradoxalement, la transformation la plus spectaculaire n'est pas le fait des pouvoirs publics. Vaulx-en-Velin, qui avait été habituée aux acronymes de la politique de la ville (ZUP, ZEP, ZFU) et aux noms de rue hérités de décennies de communisme municipal (avenue Thorez, Ho-Chi-Minh, etc.), voit désormais fleurir les panneaux de célèbres promoteurs immobiliers (Kaufman & Broad, Nexity, Icade, etc.) vantant des résidences aux noms exotiques (Central Park, Cap vert, Terre-Neuve). Des photos du bonheur futur "non contractuelles", comme le précisent les publicités, mais qui attirent : Nexity, par exemple, a réussi à vendre 133 de ses 159 logements neufs en trois jours en octobre 2007.

Le marché réussira-t-il à favoriser la mixité sociale là où les pouvoirs publics ont échoué pendant des décennies ? La hausse continue des prix de l'immobilier pousse les familles des classes moyennes à migrer vers les villes plus populaires, nettement moins chères. Par un curieux pied de nez, **les meilleurs ambassadeurs de Vaulx-en-Velin ne sont plus les militants communistes ou les agents de la politique de la ville mais les commerciaux qui peuplent les espaces de vente d'appartements.**

Dans les baraquements installés par les promoteurs au bord des terrains vagues où vont bientôt démarrer des chantiers, on a réponse à tout. Surtout aux inquiétudes que pourrait soulever la mauvaise image de la ville, héritée des années 1990. Le chargé de clientèle ne ment qu'à moitié : "Il n'y a plus de problèmes ici, il n'y a plus de quartiers. Ils vont raser les barres HLM et tout rénover. Et puis **la plupart de nos acheteurs ne viennent pas de Vaulx mais des villes voisines.**" Dans le même mouvement, il vous glisse sa carte de visite, des brochures et le plan des "derniers appartements" encore disponibles.

La mairie se frotte les mains. "Il y a dix ou quinze ans, aucun promoteur privé ne voulait venir. Aujourd'hui, non seulement ils viennent, mais on peut même leur demander de participer au financement d'équipements publics", note Maurice Charrier, jeune maire (communiste) en 1990, à nouveau candidat (divers gauche) en mars, après vingt-trois années de mandat. Rien que sur les six prochaines années, quelque 5 000 nouveaux appartements devraient voir le jour dans la commune, participant à la lente diminution de la proportion des logements sociaux (70 % du total des logements en 1990, 60 % aujourd'hui, 40 % dans l'avenir).

Mais les anciens de 1990 restent sceptiques. Ils n'ont pas oublié qu'une semaine avant le déclenchement des émeutes, la ville était déjà présentée comme un modèle de réhabilitation. "A l'époque, on venait d'inaugurer le nouveau Mas-du-Taureau. Ça fait relativiser", se souvient Morad Aggoun. Le souvenir des nuits de violences, de l'odeur du brûlé, des

flammes embrasant le centre commercial, des affrontements avec la police appelle donc à une certaine prudence au moment où la ville est à nouveau mise en avant pour sa politique d'urbanisme. **"On nous vend aujourd'hui ce qu'on nous avait vendu hier,** souligne Pierre-Didier Tchétché-Apéa, 40 ans, contractuel au conseil général de l'Isère, qui fut le porte-parole du comité Thomas-Claudio et de l'association Agora. **Depuis les années 1970, on pense que c'est en refaisant le bâti qu'on va changer les choses."**

Sur le plan social, la situation est loin de s'améliorer. Malgré une légère diminution, le taux de chômage demeure deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Ceux qui travaillent ont souvent un emploi précaire. Le centre communal d'action sociale accueille toujours autant d'usagers, mais leur profil a changé. "Avant, c'étaient surtout des accidentés de la vie, des personnes qui avaient rencontré des difficultés sociales ou professionnelles. Aujourd'hui, on voit beaucoup de salariés pauvres. Des gens à temps partiel qui gagnent 500 à 800 euros par mois", s'alarme le maire.

La situation demeure préoccupante, en particulier dans le quartier du Mas-du-Taureau. L'après-midi, sur la place principale, qui n'a pas encore été rénovée, entre les salons de coiffure, les marchands de kebabs et le hard discount, de nombreux jeunes "tiennent les murs". On discute, on plaisante, on chahute, on s'interpelle, on s'ennuie ferme. Les garçons sont les plus concernés. "Moins qualifiés, plus souvent déscolarisés, ils ont plus de difficultés que les filles", relève Anne Dufaud, la directrice de la mission locale.

L'accès à l'emploi est toujours aussi problématique pour les jeunes issus de l'immigration. Malgré la présence de quelque 2 000 entreprises à Vaulx-en-Velin. Malgré les innombrables dispositifs mis en place au fil des ans. "Vous êtes maghrébin, vous avez entre 18 et 30 ans, vous venez de Vaulx, vous êtes pas idiot - eh bien, à diplôme égal, vous passez derrière le Français qui vient de Lyon", témoigne Mehdi, 29 ans, abonné aux contrats précaires. Les propos des jeunes ressemblent à ceux de leurs aînés dans les années 1990. Comme si, sur le front de l'emploi, rien n'avait vraiment évolué.

Ces quelques centaines de jeunes hommes en situation de rupture professionnelle et sociale inquiètent. "Le dialogue avec eux est très compliqué. Ils sont facilement dans la fuite ou la provocation. On a parfois envie de leur coller une taloche et en même temps on sent une très grande souffrance", témoigne le maire. Ces "glandouilleurs", comme dirait Fadela Amara, continuent de se confronter durement avec les forces de l'ordre. **Et si demain un jeune devait trouver la mort dans un accident avec une voiture de police ? "S'il arrivait la même chose qu'à Clichy-sous-Bois ou Villiers-le-Bel, on pourrait avoir les mêmes conséquences", avoue Maurice Charrier. En matière de politique de la ville, rien n'est jamais gagné.**

Conclusion

À l'évidence la ville de Vaulx-en-Velin est à un tournant. Elle est entrée dans un processus de mutation profonde. Aujourd'hui, la vie quotidienne est bien plus agréable et l'image de la ville change.

Cependant, l'histoire reste dans les esprits, la précarité omniprésente et les sentiments de relégation profonds. L'actuelle crise financière, économique et sociale affecte particulièrement les populations des quartiers comme ceux de Vaulx-en-Velin. Le contexte dans ces quartiers et de fait, à Vaulx-en-Velin, reste difficile.

Mais nous ne sommes plus au temps des rassemblements collectifs pour demander plus d'égalité et de reconnaissance comme dans les années 1980 symbolisé par la Marche de l'égalité. Nous ne sommes plus non plus dans une forte volonté d'affirmation identitaire et de lutte contre la discrimination particulièrement exprimée à travers le mouvement hip-hop des années 1990. Il semble que nous soyons entrés dans un temps de lucidité et de réalisme, où l'espoir et la lutte pour un avenir meilleur ont laissé place à un combat quotidien pour tout simplement tenter de vivre décemment. La diversité et la crise sont des réalités majeures et difficiles dont les nouvelles générations ont pleinement conscience et avec lesquelles elles composent.

Si la situation économique et le délitement des forces politiques et républicaines devaient encore se dégrader, il est à craindre que des « mondes parallèles » ou des formes de « ghettos » apparaissent ou se consolident. En effet « les ghettos » sont le produit de la ségrégation raciale, de la pauvreté et de la relégation sociale. Dans son ouvrage, *Ghetto urbain*, Didier Lapeyronnie montre que l'accroissement des inégalités est allé de pair avec un renforcement d'une répression qui touche d'abord les plus pauvres et les catégories «immigrées ». Il souligne qu'au-delà de la paupérisation et de la concentration de « cas sociaux », la ségrégation, la discrimination et le racisme jouent un rôle de plus en plus important dans la formation de quartiers fermés sur eux-mêmes, largement étrangers à l'agglomération dans laquelle ils sont implantés et dans lesquels une organisation sociale spécifique s'impose avec force malgré une présence institutionnelle non négligeable. La ghettoïsation fabriquée du dehors croise aujourd'hui une ghettoïsation activée du dedans qui intensifie la fermeture de ces quartiers sur eux-mêmes. C'est la conjonction de cette double construction, externe et interne, qui définit le ghetto. « L'entre-soi subi » ou le repli imposé conduit les habitants à partager un sentiment de relégation et un besoin d'exister en communauté, plus fondé sur des communes conditions d'existence difficiles, que sur des identités religieuses ou ethniques.

Dans un tel contexte, une ville comme Vaulx-en-Velin, entrée dans un profond processus de renouvellement urbain et qui aujourd'hui accueille de nouveaux habitants, doit aussi et toujours lutter contre les formes de ghettoïsation. Dans cet objectif, la requalification de l'habitat pour attirer de nouvelles populations, les possibilités offertes à certains Vaudais d'entrer dans un parcours résidentiel en accédant à la propriété, à d'autres de bénéficier de logements sociaux décents, à tous de bénéficier d'un cadre de vie ouvert et de qualité ainsi que de services performants, sont des éléments particulièrement importants.

Tous les efforts également développés dans le cadre du CUCS –Contrat Urbain de Cohésion Social- pour la culture, le sport, la santé, la formation et surtout l'éducation et l'emploi sont indispensables. Mais au-delà de tout ce qui est entrepris aujourd'hui, la ville de Vaulx-en-Velin et ses partenaires vont devoir garantir une qualité du vivre ensemble et le respect des lois et valeurs républicaines. Ils devront à la fois intégrer les nouveaux habitants et lutter contre des risques de repli de la population en place. Pour cela, ils devront renforcer encore les liens avec les habitants et tout particulièrement actionner tous les leviers qui permettront d'intégrer réellement les nouveaux. Il est difficile d'imaginer de façon précise l'évolution du vivre ensemble avec les ménages, de Lyon et des communes environnantes, qui aujourd'hui arrivent à Vaulx-en-Velin principalement parce que les prix de l'immobilier sont intéressants. On trouve encore des maisons individuelles accessibles aux catégories moyennes, et les promoteurs proposent des logements possibles pour des primo acquéreurs. Ainsi, de jeunes ménages, dont un nombre non négligeable issus de l'immigration maghrébine, trouvent là des opportunités de devenir propriétaires. Et ils auront probablement un rôle important à jouer pour faire vivre la mixité. Encore faut-il que la Ville leur permette d'être des passeurs et ainsi leur facilite l'accès à la vie associative, collective et politique. Pour que cette nouvelle génération de Vaudais que forme les anciens et les nouveaux habitants fonctionne bien, il convient, dans un contexte de crise qui intensifie les tendances au repli, d'identifier des raisons, des temps et des espaces de rencontres, d'échanges et de partage.